LSEHL

Accréditation
1-1531
PORTEE
disponible sur
www.cofrac.fr

Edité le : 15/10/2026

SI MONTS DU LYONNAIS

180 RUE DE ST-ETIENNE
BP 25
69590 SAINT SYMPHORIEN SUR COISE

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 2 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier : LSE26-155901
Identification échantillon : **LSE2610-11224-1**
Analyse demandée par : ARS Loire Santé et Environnement
N° Analyse (1): 00235310
N° Prélèvement (1): 00202594
Nature (1): Eau de distribution
Point de Surveillance (BOURG SAINT MEDARD EN FOREZ
Code PSV (1): 0000000426
Localisation exacte (1 ROBINET CANTINE ÉCOLE - 31 RUE DE L'ÉCOLE
Dept et commune (1): **42 SAINT-MEDARD-EN-FOREZ**
Coordonnées GPS du point (x,y) **X :** 45,5973057000 **Y :** 4,3629341000
UGE (1): 0047 - AEP SI MONTS DU LYONNAIS
Type d'eau (1): T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
Type de visite (1): AA **Type Analyse (1):** DIVER
Motif du prélèvement (1): CS
Nom de l'exploitant (1): SUEZ RAA SIEGE
988 CHEMIN PIERRE DREVET
CS20152
69144 RILLIEUX LA PAPE
Nom de l'installation (1): SI MONTS DU LYONNAIS GRIGNY **Type (1):** UDI **Code (1):** 000202
Réception : Réception au laboratoire le 12/10/2026
Prélèvement : Prélevé le 12/10/2026 à 11h41
Prélevé par CARSO LSEHL / CARDOSO Lydia
Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine
Conditions de prélèvements : INN
Traitement : CHLORE

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.
Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement. La référence de l'échantillon, sa nature, toute information liée à un traitement en amont du prélèvement ainsi que la date de prélèvement, si celui-ci a été réalisé par le client, sont des informations fournies par ce dernier

Date de début d'analyse le 13/10/2026

.../...

Edité le : 15/10/2026
Identification échantillon : LSE2610-11224-1
Destinataire : SI MONTS DU LYONNAIS

Réception : Réception au laboratoire le 12/10/2026

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ		Limites de qualité	Références de qualité	
COV : composés organiques volatils ***Solvants organohalogénés***									
Bromoforme	12	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 20595	0.10				#
Chloroforme	0.72	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 20595	0.10				#
Dibromochlorométhane	11	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 20595	0.02				#
Dichlorobromométhane	3.5	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 20595	0.02				#
Somme des trihalométhanes	27.22	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 20595	0.10		100		

LQ = limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques
N.M. = Non Mesuré

42THM26 ANALYSE THM (ARS42 - 2026)

Eau conforme aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 modfié pour les paramètres analysés.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)

Clément CHATRE
Responsable adjoint de laboratoire